



Flash-Info – N° 117

Juin 2021



Le mot du Maire

La vie au village reprend doucement, le café en l'air recommence, l'épicerie sociale rouvre.

Une petite fête organisée par le Comité des Fêtes va avoir lieu le 17 juillet avec l'apéro servi par la Mairie le midi sur la Place du village, histoire de pouvoir renouer le contact et resserrer un peu les liens qui se sont distendus.

Une association n'a pas totalement cessé ses activités, il s'agit des Caladaïres du Beaucet qui travaillent sur la calade « Saint Etienne ». Un bel article est passé sur la Provence du 23 mai dernier qui parlait de leur action et surtout de leur passion. Le fil conducteur de cette calade est la faune sauvage locale: en y passant, on rencontre faucon, sanglier, grand-duc, renard, blaireau et huppe enchâssés dans les pierres. Françoise qui habite juste au-dessus s'est associée au projet, non pas pour bouger des cailloux, quoique, mais pour planter, dans des petites jardinières naturelles ou en pierre, des plantes locales qui agrémentent joliment cette montée très rude. Tout ça nous donne une bonne excuse pour nous arrêter et contempler les animaux ou les plantes dont le nom est inscrit sur des petites ardoises. Juste avant de déboucher en haut sur un belvédère où la vue est superbe sur le village et la vallée de Saint Gens.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour que notre vie beaucétaine soit toujours plus belle et plus douce.

2^{ème} appel : nous manquons de bonne volonté pour nous aider à la tenue des bureaux de vote du 20 et 27 juin. Prière, pour ceux qui le peuvent, de contacter très rapidement le secrétariat de la Mairie.

Beaucetaines et Beaucetains ,



Vous vous êtes peut-être promenés dans le village récemment ? Si tel est le cas, vous avez pu remarquer une drôle de boîte verte accrochée aux barreaux de la fenêtre de la mairie dans la rue Coste Chaude ! Eh oui le village est désormais équipé d'un défibrillateur ! Il est muni d'une batterie afin de pouvoir être transporté auprès de la personne ayant fait un malaise, il peut aussi être utilisé sur un enfant ou une personne de petite taille et est très simple à utiliser (il suffit de suivre les instructions vocales) . Si vous avez envie de vous entraîner à le manipuler faites moi le savoir en laissant le message à la mairie et j'organiserai une ou plusieurs séances.

Je vous souhaite de ne jamais avoir à l'utiliser et de passer un très bel été.

À très bientôt

Isabelle Forest, conseillère municipale



PRÉSENCE VERTE ALPES VALLÉE DU RHÔNE PARTENAIRE DE LA CoVe

POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DES PUBLICS FRAGILES.

Présence Verte basée à Avignon propose des solutions de téléassistance dans la lutte contre l'isolement et la prévention des chutes avec un partenariat engagé sur les 25 communes de la CoVe depuis 2006.

Dès le début de la crise sanitaire, l'association a renforcé ses engagements en étant toujours au plus près des abonnés, en mobilisant ses équipes et en proposant des actions telles que les appels de convivialité, la prévention face à l'isolement et une réponse réactive aux demandes des futurs abonnés.

Le partenariat se réalise par la diffusion active de l'offre de services en proposant directement aux administrés les demandes d'installation et la récupération de matériel dans les communes partenaires permet une véritable chaîne de solidarité.

Avec plus de 120 000 abonnés sur toute la France, le groupe Présence Verte s'engage au quotidien dans l'aide des publics les plus fragiles. Avec 60 agences locales Présence Verte et des plateaux d'écoute 24h/24 et 7j/7, c'est la garantie d'un service en continu.

576 abonnés à ce service étaient comptabilisés sur le territoire de la CoVe en avril 2021.

Présence Verte, créée il y a plus de 30 ans, propose des solutions innovantes de téléassistance aux particuliers et aux professionnels travailleurs isolés. Aujourd'hui, leader de la téléassistance, Présence Verte diversifie son offre en direction de public fragilisés ou actifs.

Plus d'informations : 04 90 88 42 99 ou sur www.presenceverte.fr

Prochain conseil municipal :
le jeudi 10 juin 2021 à 18h30



ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES 2021

ATTENTION CHANGEMENT :
Le bureau de vote se tiendra à la Mairie, (7 Rue Coste Chaude) et sera ouvert de 8h à 18h

LE VERRE

Bouteilles
Pots et bocaux

Sans bouchon ni couvercle

TOUS LES EMBALLAGES

Emballages en plastique
Briques et cartonnettes
Emballages en métal
Papiers, journaux, et magazines

En vrac sans les emballer
Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

LES DÉCHETS NON RECYCLÉS

Dans un sac bien fermé

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

→ en déchèterie
→ à la composterie
→ Branchages < 30 cm de diamètre

Et aussi !

- Service de broyage à domicile sur rendez-vous au Numéro Vert. - branchages < 10 cm de diamètre - volume de 6m³ maximum
- Composteurs : équipements à prix bonifié à réserver en appelant le Numéro Vert.

MERCI pour votre geste TRI

0 800 04 13 11 Service à appel gratuit

Plus d'infos sur laocove.fr

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr

Flash info Parution mensuelle

Mairie de Le Beaucet
7, rue Coste Chaude
84210 LE BEAUCET
Tél: 04.90.66.00.23
Fax: 04.90.66.17.77

@ : mairie.beaucet@orange.fr
Site: www.lebeaucet.com
Direction de la publication : Le Maire
Conception-Réalisation-Impression : Mairie
Tirage: 230 exemplaires

Après ces longs mois sans nous être rassemblés, l'envie nous démange de nous retrouver et de partager à nouveau une soirée magique sous les étoiles dans la cour du Château du Beaucet.

Toute l'équipe est dans les préparatifs pour vous recevoir **le samedi 24 juillet à 21h30** pour notre traditionnelle soirée de courts métrages en plein air sur écran géant. Un programme, rempli de pépites et de trouvailles insolites, concocté par nos amis de l'association Cinambule. **Et cette année, c'est gratuit pour tous !**



Retenez bien cette date et partagez-la autour de vous!

L'équipe de l'association Le Château du Beaucet.

animations • artisanat • dégustations • marché producteurs

Après de longs mois d'hibernation dus à la rénovation de la salle Antonella, l'association Comme Une Maison se réveille à l'arrivée de l'été. Nous revenons avec une salle aux murs et fenêtres isolés, un nouveau canapé et l'envie de mener de nombreuses activités.

Epicerie

Après quelques réunions et le réassort des étagères, l'épicerie est prête à ouvrir ses portes. Vous pourrez venir faire vos emplettes aux créneaux suivants :

- Mercredi 17h-20h
- Jeudi 17h-20h
- Vendredi 17h-20h
- Samedi 9h-12h
- Dimanche 12h-18h (ouverture en libre-service)

Pour rappel, cette épicerie (et l'association) fonctionne à l'énergie villageoise. Si vous souhaitez prendre une permanence, c'est avec plaisir qu'on vous accueille. Passez donc lors d'un créneau d'ouverture.

PAN ! Permanence Administrative et Numérique

Venez faire vos papiers ou apprendre à utiliser l'ordinateur avec Nolwenn, tranquillement autour d'un café ou d'un thé. (Masque obligatoire) Plus d'informations au 06 04 02 35 78.

Poulailler

L'association entretient un poulailler commun, juste en dessous de la place du maquis Jean Robert. Les participants prennent un ou plusieurs créneaux dans la semaine et se relaient pour aller ouvrir aux poules le matin, et fermer le soir. Il faut également faire un peu de nettoyage, nourrir les poules et, bien évidemment, ramasser les œufs tous frais !

Le poulailler s'ouvre à d'autres membres, si vous êtes intéressés pour vous joindre à nous, contactez Laure au 07 81 37 99 71.

Jardin de rue

On pourrait jardiner un bout de terre dans le village, y planter ce qui nous fait plaisir de voir et de cueillir : de la menthe, de la ciboulette, de la verveine, de l'estragon etc. Proche de chez nous, et facile en entretenir ; un arrosoir de temps en temps, un petit coup de binage par là.

Lucien Belanca nous laisse utiliser un petit carré de terre dans la rue Coste chaude, en face de l'auberge (entre 2 et 6 m²). Alors, de Coste chaude à Coste froide (ou d'ailleurs), **rendez-vous samedi 12 juin à 14h dans la rue pour décider ensemble.**

Sécheresse 2020

La commission interministérielle des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse/réhydratation des sols survenu en 2020 va bientôt débiter.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est sollicitée par la commune en cas de signalement d'apparition de fissures sur des bâtiments (habitations, locaux industriels et commerciaux, bâtiments communaux, bâtiments agricoles...), la procédure pouvant être engagée même si un seul bâtiment est concerné.

L'analyse des dossiers sécheresse s'effectue par saison (ou trimestre) afin de tenir compte de la cinétique lente du phénomène. Il est donc préférable de fixer comme date de début de phénomène le 1er janvier et comme date de fin le 31 décembre de l'année concernée. Ainsi, la demande communale est étudiée pour les 4 trimestres de l'année en une seule fois, avec prise en compte de tous les critères sécheresse.

Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ne peut être recevable que si elle intervient dans un délai de 18 mois maximum après le début de l'événement naturel qui lui a donné naissance.

En conséquence, la date butoir de dépôts pour la déclaration de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse/réhydratation des sols survenu en 2020 est fixée au 24 juin 2021.